



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E.  
DES PYRENEES ORIENTALES**

Association loi 1901  
Siège social : Ecole Lamartine Pasteur  
7 rue Déodat de Séverac  
66000 PERPIGNAN

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023**

**RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES DU SIEGE DEPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION**



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DES PYRENEES ORIENTALES**

Association loi 1901

Siège social : Ecole Lamartine Pasteur - 7 rue Déodat de Séverac  
66000 PERPIGNAN

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023

**RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DU  
SIEGE DEPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION**

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'association O.C.C.E. des Pyrénées Orientales et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes du siège départemental de l'association, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises ; cette norme requiert la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du siège départemental de l'association au 31 août 2023, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Boulogne, le 17 janvier 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

## BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

### AD OCCE DES PYRENEES ORIENTALES

ACTIF	31.08.2023			31.08.2022	PASSIF	31.08.2023	31.08.2022
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	243 942	229 212
Terrains					Résultat du siege de l'association	11 051	14 729
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	28 000	27 686	314	501	Total	<b>254 992</b>	<b>243 942</b>
Autres immobilisations corporelles	22 605	22 372	233	490	<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	10 565	10 565
Autres prêts et titres immobilisés					Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	3 073	1 896
Total	<b>50 604</b>	<b>50 058</b>	<b>546</b>	<b>991</b>	Total	<b>13 638</b>	<b>12 460</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks	6 773		6 773	4 040	Emprunts et dettes assimilées		
Coopératives et usagers divers	310		310	382	Fournisseurs	3 780	3 540
Comptes courants OCCE	2 334		2 334	2 438	Dettes fiscales et sociales	2 869	2 524
Autres créances	51		51	123	Comptes courants OCCE		
Trésorerie	322 003		322 003	343 879	Autres dettes	56 980	89 602
Charges constatées d'avance	241		241	215	Produits constatés d'avance		
Total	<b>331 713</b>		<b>331 713</b>	<b>351 077</b>	Total	<b>63 629</b>	<b>95 666</b>
<b>TOTAL</b>	<b>382 317</b>	<b>50 058</b>	<b>332 259</b>	<b>352 068</b>	<b>TOTAL</b>	<b>332 259</b>	<b>352 068</b>

**AD OCCE DES PYRENEES ORIENTALES**

	2022/2023	2021/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations perçues	79 469	77 347
Ventes de produits	3 583	1 439
Prestations de service et animations	13 974	12 110
Subventions d'exploitation	1 916	5 891
Dons et Mécénat		
Contributions financières	2 430	2 130
Autres produits	3 286	6 079
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	<b>104 658</b>	<b>104 995</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de fournitures à céder	5 683	1 459
Variation des stocks de fournitures à céder	-2 733	-653
Autres achats et charges externes	27 595	24 876
Aides financières	1 918	1 020
Impôts et taxes	1 520	1 449
Salaires	19 110	16 490
Charges sociales	3 588	3 201
Cotisations reversées	47 040	46 951
Autres charges	1 372	558
Dotations aux amortissements	483	1 078
Dotations aux dépréciations et provisions	1 178	578
Reports en fonds dédiés		4 667
Total	<b>106 753</b>	<b>101 674</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>-2 095</b>	<b>3 322</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des placements	13 240	11 585
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>13 240</b>	<b>11 585</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>13 240</b>	<b>11 585</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>11 145</b>	<b>14 907</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	21	367
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>21</b>	<b>367</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	115	545
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	<b>115</b>	<b>545</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>-94</b>	<b>-177</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>11 051</b>	<b>14 729</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	24 750	24 750
Total	<b>24 750</b>	<b>24 750</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	24 750	24 750
Total	<b>24 750</b>	<b>24 750</b>



## ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2023, qui dégage un excédent de **11 050,71 €**. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

### 0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'Association Départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

### I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non-recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1<sup>er</sup> juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

### II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	27 961,41	38,31		27 999,72
Agencements & aménagements divers	505,33			505,33
Matériel de transport				
Matériel informatique	17 201,90			17 201,90
Mobilier de bureau	4 897,27			4 897,27
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>50 565,91</b>	<b>38,31</b>		<b>50 604,22</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Acquisitions : complément malle pédagogique Afrique

##### c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	27 460,48	225,60		27 686,08
Agencements & amén. divers	10%	172,18	168,44		340,62
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	17 045,33	88,63		17 133,96
Mobilier de bureau	20%	4 897,27			4 897,27
<b>Total</b>		<b>49 575,26</b>	<b>482,67</b>		<b>50 057,93</b>

#### 2. Immobilisations financières

Néant



### 3. Stocks

FEDERATION (agendas, livret du Maître, cahiers de compta ...)	3663.45
PROTOSFILM (rouleaux adhésif pour couverture)	309.68
Kits pédagogiques Portés Disparus	<u>2800.00</u>
<b>TOTAL</b>	<b>6773.13</b>

### 4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés			
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés	310,20		310,20
<b>Total</b>	<b>310,20</b>		<b>310,20</b>

### 5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération OCCE	2304,00
UR Auvergne	<u>30,00</u>
	<b>2334,00</b>

### 6. Autres créances

Fournisseurs débiteurs	<b>51,25</b>
------------------------	--------------

### 7. Trésorerie

Parts sociales BPS	6075.00
Banque BPS	160214.58
Compte BPS carte bleue	589.17
Banque CCP	8028.06
Crédit coopératif	1397,77
Livret A	80612.50
Caisse	0.00
Intérêts à recevoir	3228.70
COMPTE ERASMUS siège	<u>61857.59</u>
	<b>322003.37</b>

### 10. Charges constatées d'avance

Abonnements divers : Cahiers Péda, Microsoft, MTM LOC	<u>240.80</u>
	<b>240.80</b>

## III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.



## 2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Litige coopérative Boussiron				
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel (1)	1 895,71	1 177,76		3 073,47
<b>Provisions pour charges</b>	<b>1 895,71</b>	<b>1 177,76</b>		<b>3 073,47</b>
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
<b>Total</b>	<b>1 895,71</b>	<b>1 177,76</b>		<b>3 073,47</b>

Dotations / reprises d'exploitation	1 177,76
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>1 177,76</b>

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	
<b>Total</b>	

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

## 3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
ERASMUS EE JJ ROUSSEAU	4 667,08	4		4 667,08
ERASMUS Mat Jules FERRY	1 812,04			1 812,04
ERASMUS Prim. Casal St Estève	4 085,38			4 085,38
ERASMUS Boussiron				
<b>Total</b>	<b>10 564,50</b>			<b>10 564,50</b>

## 4. Emprunts et dettes assimilées : Néant

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunt				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
<b>Total</b>				

## 5. Fournisseurs

Factures non parvenues	<u>3780.00</u>
	<b>3780.00</b>

## 6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	369.16
Charges Congés Payés	78.56
Urssaf	514.00
Retraite complémentaire (retraite +prévoyance)	326.31
Mutuelle Harmonie	0.00
Prévoyance	82,68
Médecine du travail	0,00
Uniforiation	206.84
Autres : Impôts Produits financiers	<u>1291.24</u>
	<b>2868.75</b>

## 7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Néant



### 8. Autres dettes

Coopératives créditrices (Erasmus à reverser pour l'essentiel)	45828,93
Soldes coopératives fermées	<u>11151,01</u>
	<b>56979,94</b>

### 9. Produits constatés d'avance

Néant

## IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	40 702	40 475
Cotisation nationale par coopérateur	1,16 €	1,16 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,79 €	0,74 €
<b>COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES</b>	<b>79 468,90</b>	<b>77 346,70</b>
Cotisations versées à la Fédération	47 214,32	46 951,00
<b>COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION</b>	<b>47 214,32</b>	<b>46 951,00</b>

### 2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères Erasmus		4 667,08
SUBVENTION MINISTÈRES (FDVA) et divers		624
Subventions conseil départemental (mission sociale)	1 916,00	600
Subventions communes		
Subvention IDEA		
Autres subventions aide CUI-CAE		
<b>Total</b>	<b>1 916,00</b>	<b>5 891,08</b>
Dont versées aux coopératives	1 916,00	1 004,00

### 3. Contributions financières

DONT Aides Fédération OCCE :	
_ Aide EBP	300,00
- Aide CAC	<u>2130,00</u>
	<b>2430,00</b>

### 4. Aides financières

Divers (Erasmus)	2,32
Subventions reversées aux coopératives (Mission sociale)	<u>1916,00</u>
	<b>1918,32</b>

### 4. Produits exceptionnels

Produits sur exercices antérieurs	12,50
Produits exceptionnels divers	<u>8,17</u>
	<b>20,67</b>

### 5. Charges exceptionnelles

Charges sur exercices antérieurs	96,94
Diverses charges exceptionnelles	<u>17,62</u>
	<b>114,56</b>

## V - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restantes dues sont :	<b>3175.20</b>
Photocopieur (redevances annuelles de : <b>907.20 €</b> . Echéance du contrat : <b>04/2027</b> ) (226.80 Trim x 4)	
Contrat sur 5 ans 4 536 euros (première échéance trimestrielle, Avril 2022)	



## 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

## 3. Mise à disposition et bénévolat

### a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de PERPIGNAN, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 7 rue Déodat de Séverac, 66000 PEPRIGNAN (environ 175 m<sup>2</sup>).

### b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 900 heures de travail valorisées à 24 750 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

## 4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

## 5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **BANQUE POPULAIRE DU SUD :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Populaire (convention du 07/06/2017). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	245 cptes coop centrales sur 318 cptes au total + siège	241 cptes coop centrales sur 342 cptes au total + siège
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	1 184 769,53	1 170 000,15
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	13 239.79	11 585.14
Montant des impôts dus par l'AD	1 123.00	1 092.69
Montant des intérêts acquis nets après impôts	<b>12 116.79</b>	<b>10 492.45</b>
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Banque POSTALE : NON MUTUALISE pas de convention**

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	37 cptes coop + compte siège	43 cptes coop + compte siège
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	211 193,07	213 676,60
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	N/A	N/A
Montant des impôts dus par l'AD	N/A	N/A
Montant des intérêts acquis nets après impôts	N/A	N/A
Pourcentage perçu par le siège	N/A	N/A